

SASU A Black Storm Prod
En formation au capital variable de 1000 Euros
19, rue Gambetta
92150 Suresnes
RCS en cours

Le 18/05/2012 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur SIMAR Pascal né(e) le 08/03/1962 à Ferrières, de nationalité Belge, célibataire, demeurant 19, rue Gambetta 92150 Suresnes, FRANCE

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur SIMAR Pascal, président de cette assemblée, est :

NOMINATION DE LA PRESIDENCE

RESOLUTION N1

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- Monsieur SIMAR Pascal né(e) le 08/03/1962 à Ferrières de nationalité Belge, célibataire, demeurant 19, rue Gambetta 92150 Suresnes.

Celui-ci(elle-ci) présent(e), déclare accepter ces fonctions.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N2

La rémunération de la présidence sera déterminée ultérieurement.

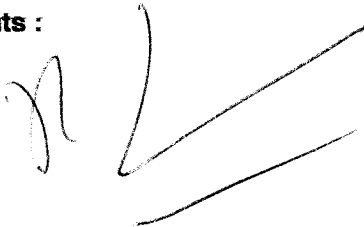
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Suresnes le 18/05/2012

Signatures des intervenants :



SASU A Black Storm Prod au capital de 1000 Euros

19, rue Gambetta
92150 Suresnes

Liste des souscripteurs :

- **Monsieur SIMAR Pascal** né(e) le 08/03/1962 à Ferrières, de nationalité Belge, célibataire, demeurant
19, rue Gambetta 92150 Suresnes

Nombre de parts : 1000.
Apport numéraire : 1000 Euros.
Apports en nature : 0 Euros.
Libération : 100%.

Fait à Suresnes le 18/05/2012

Signature(s)

